

48 ans	No. 60
50 "	" 40
55 "	" 30
60 "	" 18
65 "	" 13
70 "	" 10
75 "	" 9
80 "	" 7

Ce tableau ne peut servir que lorsqu'il s'agit d'yeux emmétropes ; si il existe de l'amétropie, il faut d'abord en déterminer le degré, puis chez l'hypermétrope, ajouter le degré de la presbytie à celui de l'hypermétropie, et chez le myope, retrancher l'un de l'autre. Ainsi pour un individu de 55 ans qui est affecté d'hypermétropie $\frac{1}{15}$

il faudra un verre convexe No. 10. D'après le tableau nous voyons qu'à 55 ans le No. 30 est indiqué, mais comme il existe une hypermétropie $\frac{1}{15}$ ce No. 30 ne suffit plus, on devra y ajouter le degré de l'hypermétropie : $\frac{1}{30} + \frac{1}{15} = \frac{1}{10}$. Maintenant s'il s'agit d'un myope $\frac{1}{15}$ âgé de 70 ans, le No. 30 sera suffisant, parce que dans ce cas ci, à raison de la myopie existante, il y a un excès de pouvoir réfringent, en rapport avec le degré de cette myopie, qu'il est nécessaire de retrancher du verre convexe désigné pour 70 ans ; or ce verre est le No. 10, on aura donc : $\frac{1}{10} - \frac{1}{15} = \frac{1}{30}$.

Dans le choix des verres convexes, il faut aussi avoir égard aux circonstances où se trouve le presbyte ; si habituellement il est obligé de faire des travaux très-déliés, les verres devront être plus forts que ceux exigés par son âge ; au contraire, ils seront plus faibles pour les personnes dont les occupations demandent peu d'application de la part des yeux. Si le presbyte est en même temps atteint d'amblyopie, il sera à propos de lui prescrire des verres plus forts en rapport avec le degré d'affaiblissement de sa vue, afin d'impressionner une plus grande étendue de la rétine, et par là lui permettre de voir des objets assez petits qu'il ne verrait pas si on se contentait de lui donner seulement les verres désignés pour son âge.

Quand on est dans la nécessité de prescrire des verres biconvexes forts, il est bon d'avertir l'opticien de les placer dans une monture dont les cercles soient rapprochés l'un de l'autre plus qu'à l'ordinaire, afin de permettre au malade de regarder par la moitié externe des verres. Et voici pourquoi : on sait que pour voir un objet à travers une lentille biconvexe forte, il faut le rapprocher d'autant plus que le numéro de cette lentille est plus fort, il en résulte que celui dont la vue réclamerait de telles lentilles, obligerait ses deux yeux de faire des efforts de convergence plus ou moins considérables